



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Direction Générale du Commerce

Rabat, le

25 MARS 2026

**Résultat de répartition du contingent d'exportation de déchets de carton
au titre de l'année 2026**

Société	Quota accordé en tonnes
REDEPA	1449,25
RECUPAP	1080,61
SOREPAC	4865,05
MACARPA	4707,01
MAROCYCLAGE	2698,01
MAROPAP	200,07
TOTAL	15000

Reliquat : 0 tonnes

Critère de répartition :

La répartition a été effectuée sur la base de la proportion de la contribution de chaque entreprise à l'approvisionnement de l'industrie nationale de recyclage de déchets de carton

NB :

Les exportations des quotes-parts doivent être réalisées au plus tard Le 31 décembre 2026.



Direction de la Défense et de la Réglementation Commerciale

Adresse : Parcelle 14, Centre d'affaires Aile Nord Bd Riad, Hay Riad BP 610, Rabat- Maroc

Tél : +212 (0)537 70 18 46

Fax : +212 (0)537 72 71 50

www.mcinet.gov.ma